



Lyon, le 25 juillet 2022

**Décision n°2022-115 arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France la profession d'aide-soignant**

**La directrice régionale**

Vu l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

Vu la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par l'IFAS de Montluçon au nom des intéressé(e)s en date du 22 juillet 2022 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

**DECIDE**

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux étudiants/élèves dont les noms suivent **jusqu'au 13 septembre 2022** :

CIVILITE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM(S)
Monsieur	AUBIN	STEPHANE
Madame	AYDOGAN	ALIME
Madame	BELKHEIRI	CECILE
Madame	BERTHELIER	ILONA
Madame	BERTHON	AUDREY
Monsieur	BOISSET	ARNAUD
Madame	CAMELOT	TINA
Madame	CANO	EMMA
Madame	DARANJO	CELINE
Madame	DEVIMEUX	ANGELIQUE
Madame	DIJON	NATHALIE
Madame	DUCHIER	CHRISTELLE
Madame	FLACHON	AMELIE
Madame	FONDARD	CHARLOTTE
Madame	GOUNOT	SANDY
Madame	LAFFIN	MARION
Madame	LALLIOT	VERONIQUE
Madame	LOPEZ	DAPHNEE
Madame	LUTTON	VALERIE
Madame	MARTINAT	MARILYNE
Madame	MERESSE	MARILYNE



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi  
du travail et des solidarités**

Madame	MESSIOUX	ESTELLE
Madame	MEZIERES	ANAIS
Madame	MILLET	JENNIFER
Madame	MONTAGNE	JUSTINE
Madame	MORCA	IREM
Madame	OSSAIN	MARIE France
Madame	PAINDAVOINE	SYLVIE
Madame	PLANCHARD	LAETITIA
Madame	RENAUD	OCEANE
Madame	SALIHI	TATIANA
Madame	SALLARD	JESSICA
Madame	SATIN	GINA
Madame	WITKIEWICZ	JESSICA

Pour le préfet et par délégation,  
La directrice régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités,  
Auvergne-Rhône-Alpes

Isabelle NOTTER